

No. de la
résolution

**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'École secondaire de la Cité**

**PROVINCE DE QUÉBEC
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES-PORTAGES-DE-L'OUTAOUAIS
ÉCOLE SECONDAIRE DE LA CITÉ**

Procès-verbal de la huitième séance du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2022-2023 tenue le 5 juin 2023 à 18h00, à l'École secondaire de la Cité.

SONT PRÉSENTS

Mesdames	
Marie-Claude Giasson	Enseignante
Irène Havyarimana	Parent
Alexandra Vachon Francisco	Parent
Messieurs	
Nicolas Aubert	Parent
Laurent Bergeron-Collin	Parent
Mathurin Halaoui	Parent
Djibril Niang	Enseignant
Olivier Villeneuve	Enseignant

PARTICIPENT ÉGALEMENT

Mme Catherine Dubuc	Directrice
M Joffrey Huguet-Latour	Directeur adjoint

SONT ABSENTS

Fatimata Zahra Sy	Élève
Lauri-Anne Décoste	Membre du personnel de soutien

1. PRÉSENCES ET VÉRIFICATION DU QUORUM

La présidente accueille les membres et constate le quorum à 18h05.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

La présidente fait la lecture de l'ordre du jour.

Il est proposé par Monsieur Olivier Villeneuve, appuyé par Madame Irène Havyarimana, d'adopter l'ordre du jour.

Adoptée à l'unanimité.

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DU 4 MAI ET 17 MAI 2023

Il est proposé par Monsieur Laurent Bergeron-Collin, appuyé par Madame Marie-Claude Giasson d'adopter les procès-verbaux avec les modifications proposées.

Adoptée à l'unanimité.

	Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École secondaire de la Cité
--	--

4. SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL

Aucun suivi

5. Période d'intervention du public

Aucune intervention

6. MESSAGES DES REPRÉSENTANTS**6.1 Personnel de l'école**

Le personnel enseignant souligne leur appréciation positive de l'année d'ouverture de l'école.

6.2 Parents

- Les membres du conseil souhaitent connaître le processus afin que les élèves puissent siéger à la Commission jeunesse de la ville de Gatineau.
- Les parents soulignent leur appréciation de leur première année à de la Cité.

6.3 Élèves

Aucun commentaire.

7. MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE

- Madame Vachon Francisco mentionne qu'elle est satisfaite du déroulement de la 1^{re} année à l'école et qu'elle apprécie la collaboration de l'ensemble du personnel de l'école.
- Elle mentionne les impacts de la pandémie et de l'inflation sur les familles.

8. MESSAGE DES MEMBRES DE LA DIRECTION

L'équipe de direction souligne

- Les performances des élèves lors du spectacle « La Cité sur scène » et la participation du groupe musical de l'école « Les Carapaces ».
- La participation de plusieurs enseignants est soulignée lors de cette soirée.
- Les informations concernant les services éducatifs et des activités seront envoyées sous peu.
- Des remerciements sont adressés à tous les membres du conseil d'établissement pour leur collaboration tout au long de l'année.

9. DÉCISIONS**9.1. Entériner le vote électronique – Changement de date pour le CÉ**

Étant donné que plusieurs parents n'étaient plus disponibles pour la rencontre du 1^{er} juin, un vote électronique a eu lieu afin de déplacer la rencontre au 5 juin 2023 à 18h00

CÉ #2223-32

	Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École secondaire de la Cité
--	--

CÉ #2223-33

- **CONSIDÉRANT** que conformément à l'article 67 de la *Loi sur l'instruction publique (LIP)*, le conseil d'établissement doit établir son calendrier de travail prévoyant au moins cinq (5) séances ;
- **CONSIDÉRANT** que plusieurs membres ne seront pas présents le 1^{er} juin 2023;
- **CONSIDÉRANT** que tous les membres ont été consultés par courriel et qu'un vote électronique a eu lieu;
- **EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de Madame Marie-Claude Giasson, appuyé par Monsieur Nicolas Aubert, il est résolu à l'unanimité ;
- **D'ADOPTER** la nouvelle date du 5 juin 2023 à 18h00 comme dernière rencontre du conseil d'établissement de l'année scolaire.

9.2 Photos 2023-2024

La compagnie Photomania offre les journées du 23 et 24 novembre 2023 pour la prise des photos scolaires. Les élèves pourront se faire photographier sur une base volontaire.

- **CONSIDÉRANT** que les membres du conseil d'établissement souhaitent que des photos scolaires soient prises;
- **CONSIDÉRANT** que la compagnie Photomania offre ses services pour les journées du 23 et 24 novembre 2023;
- **EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de Madame Alexandre Vachon Francisco, appuyé par Madame Irène Havyarimana, il est résolu à l'unanimité;
- **DE CHOISIR** la compagnie Photomania pour prendre les photos scolaires de l'année 2023-2024.

CÉ #2223-34

9.3 Assemblée générale

Madame Catherine Dubuc propose de tenir l'assemblée générale le 14 septembre 2023 à 18h30. Deux postes de 2 ans seront en élection cette année.

- **CONSIDÉRANT** l'obligation par la *Loi sur l'instruction publique (LIP)* de convoquer les parents à l'assemblée annuelle avant la fin septembre de l'année scolaire;

	Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École secondaire de la Cité
--	--

CÉ #2223-35

- **CONSIDÉRANT** que les membres du conseil d'établissement ont été consultés;
- **EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de Monsieur Laurent Bergeron-Collin, appuyé par Monsieur Olivier Villeneuve, il est résolu à l'unanimité;
- **D'ADOPTER** la date de l'assemblée annuelle le jeudi 14 septembre 2023 à 18h30.

9.4 Cahiers d'activités et liste des effets scolaires (accueil) 2023-2024

Madame Catherine Dubuc présente les prix pour les cahiers d'activités 2023-2024 et la liste des effets scolaire pour les classes d'accueil. Un courriel sera envoyé aux parents pour les informer si leur enfant est en anglais régulier ou en anglais enrichi.

- **CONSIDÉRANT** qu'en vertu de l'article 77.1 et dans le respect de l'article 7, 2^e et 3^e paragraphes de la *Loi sur l'instruction publique (LIP)*, madame Catherine Dubuc, directrice de l'école doit proposer à son conseil d'établissement pour approbation, les listes de fournitures scolaires requises par l'école;
- **CONSIDÉRANT** qu'en vertu des articles 96.15.3° et 96.15.3° de la *Loi sur l'instruction publique (LIP)*, le conseil d'établissement doit être consulté, dans le cadre du budget de l'école, sur le choix du matériel didactique requis pour l'enseignement;
- **CONSIDÉRANT** que les projets de listes de cahiers d'activités et de listes de fournitures scolaires proposés par la directrice ont été élaborés avec la participation des enseignants;
- **EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de Madame Alexandra Vachon Francisco, appuyé par Monsieur Mathurin Halaoui, il est résolu à l'unanimité;
- **D'APPROUVER** les listes de fournitures scolaires, des cahiers d'activités et les frais exigés qui seront à la charge des parents des élèves de l'école des Cavaliers pour l'année scolaire 2016-2017.

CÉ #2223-36

9.5 Activités parascolaires – Automne 2023

Monsieur Joffrey Huguet-Latour partage la planification des activités parascolaires qui pourraient être offertes cet automne à l'école. Les activités pourront avoir lieu si des entraîneurs sont engagés. Les frais pour la ligue et l'embauche des entraîneurs seront défrayés via la mesure

	Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École secondaire de la Cité
--	--

« Parascolaire ». Les parents paieront le coût de l'uniforme qui ne dépassera pas 80\$/personne/équipe. Les activités proposées seront : futsal, basketball, volleyball et cheerleading

- **CONSIDÉRANT** que l'article 87 de la *Loi sur l'instruction publique (LIP)*, donne au conseil d'établissement, le mandat d'approuver la programmation des activités proposées par la direction;
- **CONSIDÉRANT** que le conseil d'établissement peut exiger une contribution financière de la part des utilisateurs de ce service, conformément à l'article 91, 1^{er} par. de la *Loi sur l'instruction publique (LIP)*, et que ces revenus tout comme ces dépenses s'ajoutent au budget de l'école;
- **EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de Monsieur Laurent Bergeron-Collin, appuyé par Madame Irène Havyarimana, il est résolu à l'unanimité;
- **D'ADOPTER** la planification des activités sportives ainsi que les frais mentionnés.

9.6 Finissants 2024

9.6.1. Album

Monsieur Joffrey Huguet-Latour présente les 3 soumissions pour la réalisation de l'album des finissants 2024. La compagnie Laurentin est la moins dispendieuse. L'album sera vendu au coût de 32,95 avant taxes (37,89\$, taxes incluses). L'album aura les caractéristiques suivantes :

- Cahier de signature en couleur (16 pages) ;
- Page de garde en couleur ;
- Couverture rigide et personnalisée ;
- 48 pages en couleur
- Montage via l'application Boogie.
- **CONSIDÉRANT** que les parents et les membres du personnel sont en faveur de réaliser un album des finissants aux élèves;
- **CONSIDÉRANT** que le montant chargé aux parents sera celui du coût de l'album et que le processus respecte le processus d'achat du CSSPO;
- **EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de Madame Alexandra Vachon Francisco, appuyé par Monsieur Mathurin Halaoui, il est résolu à l'unanimité;
- **D'APPROUVER** le choix de la compagnie et les frais chargés aux

CÉ #2223-37

	Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École secondaire de la Cité
--	--

CÉ #2223-38

parents pour l'album des finissants 2024.

9.6.2 Sortie des élèves finissants

Monsieur Joffrey Huguet-Latour présentation la sortie des finissants à Boston qui aura lieu du 18 au 21 avril 2024. Les soumissions sont présentées. Quelques détails sont toujours à régler. Les membres du CÉ désirent connaître le prix si le nombre d'élèves visés n'est pas atteint. Le coût par élève (100 élèves + 6 accompagnateurs) est de 699\$. Si le montant est le même, ils sont d'accord pour aller de l'avant. Dans le cas contraire, le dossier devra être discuté à nouveau au prochain conseil d'établissement.

- **CONSIDÉRANT** que l'article 87 de la *Loi sur l'instruction publique (LIP)*, donne au conseil d'établissement, le mandat d'approuver la programmation des activités et sorties proposées par la direction;
- **CONSIDÉRANT** que la proposition de madame la directrice a été élaborée avec la participation des membres du personnel, conformément à l'article 89 de la *Loi sur l'instruction publique (LIP)*;
- **CONSIDÉRANT** que des frais de 699\$ seront demandés aux élèves qui s'inscriront au voyage;
- **EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de Monsieur Laurnt Bergeron-Collin, appuyé par Madame Alexandra Vachon Francisco, il est résolu à l'unanimité;
- **D'APPROUVER** la sortie à Boston et les frais de 699\$/élève.

10. INFORMATIONS

10.1 Suivi du comité de parents

Monsieur Laurent Bergeon-Collin, représentant de l'école, partage les informations suivantes :

- Discussions en lien avec la grève des autobus. Plusieurs parents se plaignent de la situation.
- Il y a une semaine sur l'engagement parental.
- Au primaire, il n'y aura plus d'interdiction concernant les aliments allergènes.
- Des discussions ont lieu concernant le nouveau bassin pour une école primaire.

10.2 Rapport annuel 2022-2023

Madame Catherine Dubuc mentionne que le rapport annuel de cette année n'est pas achevé. Il sera présenté au début de la prochaine année scolaire.

	Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École secondaire de la Cité
--	---

10.3 Projet éducatif

Madame Catherine Dubuc partage les avancements de la réalisation du projet éducatif.

Mission et Vision sont déterminées. Les différentes consultations sont effectuées auprès des parents, des élèves et des membres du personnel. L'année prochaine, les valeurs seront déterminées.

Le travail sur les orientations et les objectifs s'effectuera cet automne.

11. VARIA

Quelques messages sont partagés :

- La STO offre le transport gratuit pour les jeunes pendant l'été. L'information sera partagée dans le dernier Info parents.
- Les parents souhaitent connaître le processus pour déterminer les élèves qui siégeront sur le CÉ. Madame Dubuc mentionne que ce sont des élèves du 2^e cycle qui siègent sur conseil des élèves.
- Des préoccupations sont nommées concernant la tenue du festif de la Cité en cas de smog. Madame Dubuc mentionne qu'elle suivra les consignes émises lors de la journée. Les activités pourraient est changées afin d'éviter une présence trop longue à l'extérieur.

12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par Madame Alexandra Vachon Francisco que la séance soit levée à 19h20.

Alexandra Vachon Francisco
Présidente

Catherine Dubuc
Directrice